

FORMULAIRE

***Demande de saisine d'une personne qualifiée
dans le secteur médico-social***

Tous les Champs, ci-dessous sont, sont obligatoires (s'ils ne sont pas renseignés la demande ne pourra pas être traitée)

1. Je soussigné(e) :

Madame, Monsieur,

Nom :

Prénom :

Adresse :

2. Demande la saisine d'une personne qualifiée en choisissant dans la liste des personnes qualifiées, disponible auprès de votre établissement.

Nom / Prénom :

3. Pour faire valoir mes droits dans le différend concernant l'établissement ou le service médico-social suivant :

Nom :

Résumé des motifs de la saisine (peut être accompagné d'un courrier plus détaillé et d'éventuels justificatifs).

Si vous êtes représentant légal de la personne, complétez l'encadré ci-dessous :

Déclare agir en tant que représentant légal de l'utilisateur ci-dessous nommé :

Nom :

Prénom :

Adresse :

A adresser à : Conseil départemental - Dispositif personnes qualifiées – service AGMD

24 rue Saint Esprit 63000 CLERMONT-FERRAND :

personnesqualifiées63.agmd@puy-de-dome.fr

Fait à :

Le :

Signature : (tuteur ou usager)



Dispositif de saisine d'une personne qualifiée
Protection de votre vie privée
Traitement de vos données personnelles
Notice d'information à conserver

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **le Conseil départemental du Puy-de-Dôme** pour traiter votre demande de saisine d'une personne qualifiée et suivre la procédure. La base légale du traitement est **une mission d'intérêt public**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services du Conseil départemental : Animation Gérontologique et Offre sociale et médico-sociale. Dans le cas d'une saisine concernant un EHPAD les données seront transmises à l'ARS.

Les données sont conservées pendant **2 ans après la fin de la procédure**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser un courrier à : Monsieur le Président du Conseil départemental –Pôle Solidarités Sociales, Direction de la Solidarité : Hôtel du Département - 24 Rue St Esprit - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01.

En cas de réclamation, un courrier peut être envoyé au Délégué à la protection des données du Département, Département du Puy-De-Dôme, PAJS/24 rue St Esprit 63033 Clermont-Ferrand. Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, vous pouvez vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS cedex 07. Tel 0153732222